

Jour de carence, salaires, conditions de travail, le mépris ça suffit !

La colère est grande dans l'Éducation nationale. Le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, multiplie les contrevérités. Les personnels de l'Éducation nationale ne sont pas plus absents que dans le privé. Le passage de 1 à 3 jours de carence et la baisse de l'indemnisation de l'arrêt maladie sont des mesures punitives comme si les fonctionnaires étaient coupables d'être malades alors même que les gouvernements successifs portent une lourde responsabilité dans la dégradation de leurs conditions de travail et, en définitive, de leur santé. Cette baisse du traitement pénalisera les agents, tout particulièrement celles et ceux en situation de précarité, mais aussi davantage les femmes.

Jours de carence, diminution de l'indemnisation de l'arrêt maladie, gel de la valeur du point d'indice et absence de mesure salariale pour les agents dans le budget 2025 : le gouvernement stigmatise, et organise la dégradation du pouvoir d'achat.

Cette absence de considération ne peut qu'aggraver la crise de recrutement qui fragilise le service public d'Éducation. La ministre Anne Genetet assume un renforcement du Pacte, alors même qu'il n'est en rien une mesure de revalorisation. Au contraire, il participe à l'alourdissement de la charge et du temps de travail.

A l'étranger comme en France, les professeurs travaillent plus de 40 heures par semaine, le week-end et pendant les vacances scolaires. Ils font tenir à bout de bras, avec les autres personnels, des établissements fragilisés du fait des coupes budgétaires et des politiques menées.

La CFDT et les autres organisations syndicales dénoncent une politique brutale et la multiplication des propos méprisants contre les personnels. Tous les personnels doivent être revalorisés, et un vrai statut doit être créé pour les AESH. Les suppressions de postes doivent être annulées, dans l'intérêt des élèves et pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels.

A l'AEFE, les prévisions budgétaires empêcheront toute amélioration et amplifieront les dégradations annoncées. Pour les personnels de droit local, aucune réelle revalorisation salariale n'est engagée.

Le Sgen-CFDT de l'étranger, en intersyndicale, appelle les personnels à la grève jeudi 5 décembre pour une première journée de mobilisation. Une mobilisation pour inscrire l'action dans la durée et retrouver le chemin du dialogue social en France comme à l'étranger!